

LE POINT AVEC ...

Stéphane Crochet* :

« Nous avons l'impression d'être en présence d'un ministre à deux visages »

Comment qualifieriez-vous, d'après ses premiers pas ministériels, l'action de Jean-Michel Blanquer ?

Depuis sa nomination, nous avons l'impression d'être en présence d'un ministre à deux visages. Celui qu'on rencontre en audience, ou même récemment, au Conseil supérieur de l'éducation (CSE), a certes des convictions très affirmées, parfois schématiques, mais reste à l'écoute et se montre capable d'évoluer sur certains points,

* Professeur des écoles,
Stéphane Crochet
est secrétaire général
du SE-UNSA depuis mars 2017

comme on vient de le voir à propos du collège. D'un autre côté, il y a celui qui, dans les médias, multiplie les propos

qui suggèrent une restauration de l'école traditionnelle. Le ministre a une vision personnelle de ce qui devrait être fait dans chacune des classes de chaque niveau, du primaire au lycée. On pourrait le comparer à un ministre de la santé désireux de prescrire lui-même les protocoles de soins. En éducation, il n'a pas encore dévoilé ni imposé de protocoles, mais on sent bien qu'il a des idées précises. Nous sommes en accord avec lui lorsqu'il répète qu'il faut faire confiance aux enseignants et que l'essentiel se joue dans la classe. Mais, là où nous pensons qu'il faut apporter aux équipes éducatives des éléments de réflexion pour qu'elles décident de la meilleure façon de s'y prendre, le ministre donne l'impression qu'il dé tient déjà la réponse, quitte à se trouver ■ ■ ■

■ ■ ■ en contradiction avec le pragmatisme dont il se réclame.

Le dialogue s'en trouve-t-il compromis ?

Nous sommes toujours, avec lui, à la frontière entre ce pragmatisme revendiqué, la promesse de faire confiance aux équipes et la tentation d'imposer ses prescriptions tout en cultivant une certaine image vis-à-vis de l'opinion publique. Prenons l'exemple du slogan des « 100 % de réussite au CP » lancé par le ministre. Evidemment, nous partageons l'enjeu de miser sur les premières années de scolarisation, mais annoncer 100 %, cela semble placer une barrière que certains n'arriveront jamais à sauter, en mettant sur l'année de CP une pression contre-productive par rapport à ce qu'on sait des apprentissages à cet âge-là. L'annonce sur « Devoirs faits » et les propos sur le redoublement sont eux aussi au nombre de ces messages qui cultivent en creux l'idée qu'à l'école, aujourd'hui, on ne s'occuperait pas trop de savoir si les élèves apprennent ou pas, qu'on donnerait des devoirs sans même savoir s'ils sont réellement faits et s'ils sont utiles, ou bien – pour citer une autre déclaration – qu'on n'y apprendrait plus le « respect d'autrui », etc. Alors que l'école est régulièrement malmenée depuis quinze ans dans l'opinion publique, cela risque d'aggraver les incompréhensions.

La réforme du collège a-t-elle été, selon l'expression à la mode, « détricotée » ?

A l'issue du CSE du 8 juin, la nouvelle version, amendée, du texte ministériel pose finalement l'obligation que tous les élèves bénéficient au moins d'un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) et d'un accompagnement personnalisé (AP) au cours du cycle 4, c'est-à-dire de la cinquième à la troisième. Le projet d'arrêté initial ramenait ces deux dispositifs au rang du facultatif. Là, ils reviennent dans le champ de l'obligatoire. Cela veut dire que chaque équipe éducative aura à réfléchir sur ce qu'elle propose dans ces deux domaines. Nous avons donc évité le passage à la trappe, même si, clairement, le niveau d'obligation a beaucoup baissé puisqu'il était, dans la réforme de 2016, de six EPI à mener dans une liste de huit thématiques, ce qui était exagérément contraignant. Nos militants sont plutôt soulagés de ne plus avoir un tel niveau de contrainte. Dans les faits, il en restera ce que les équipes décideront de maintenir. Ceux qui n'en voudront pas pourront ne pas y entrer et ceux qui veulent continuer à en faire sont légitimés dans leur démarche. Nous aurions souhaité qu'il y ait au moins un EPI et un AP tous les ans, car il en faut plusieurs pour construire des compétences chez les élèves et les évaluer, mais l'essentiel est sauf. La rupture que nous déplorons est plutôt dans l'abandon de la logique de 2016, consistant à faire en sorte que les moyens disponibles bénéficient à tous, ce qui n'est plus le cas avec le renforcement des enseignements facultatifs. Mais, là encore, il y aura des choix d'équipe.